AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Athanase Cucheval-Clarigny, 22 avril 1874

Jean-Baptiste André Godin à Athanase Cucheval-Clarigny, 22 avril 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation3 p. (91r, 92r, 93v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Athanase Cucheval-Clarigny, 22 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47767

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction22 avril 1874
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCucheval-Clarigny, Athanase (1821-1895)
Lieu de destination51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméSur l'implantation de la gare de chemin de fer de Guise. Godin avertit Cucheval-Clarigny que le conseil général ne considère pas s'être engagé pour implanter la gare dans le quartier des Coutures car rien n'est écrit à ce sujet dans les conventions passées avec sa compagnie. Godin lui conseille plutôt de démontrer que la traversée de Guise par le chemin de fer ainsi qu'une gare près du Moulin Neuf, projet soutenu par la compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise, n'est pas souhaitable. Il lui adresse le compte-rendu de la séance du conseil général en ce qui concerne la gare de Guise.

Mots-clés

Chemins de fer

Personnes citées Conseil général de l'Aisne

Lieux citésGuise (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 09/10/2025

Guisa 99 Cavil 1874

Monsieur,

Je vois avec plaisir que vous etes decide à suivre l'affaire de la gare de Guise, et de vous prie de bien examiner si vous ne devez pas éviter à attendre au dernier moment pour le faire. Je signale à votre sérieux attention que le conseil général, s'en référant à la loi sur la matière, me parait pas dispose à admettre qu'il y ait en à notre égard un engage mont définités pour la gare sur les contieres. Je sais bien que si l'on avait en le soin d'écrère. ce qui a été dit, lors de votre devnande de concession dans les pourparlers qui ont en lien entre la C'à a s' quertin es la vatre, cet engagement verait reel; mais, en examinant cetto affaire; j'el acc remanquer que nien dans vos conventions avec le département n'a relevé ces quasi engage mento, à où il suit qu'aujours hui paut être serail-il dangereres pour vous de trop insister sur ce point

Il me semble que vaux avez autre chose. à faire : la traversie à Guise par le chemin se jer est une impossibilité, il faut le demontre la partie de la population de Guise, qui peut accepter la gare pres

Mo. Clarigny.

du moulin neuf, le fait surtout parce qu'en les a persuadi que votre l'e ne fera pas ses chamins de for. He me semble que vous devriet, dans un très-court delai, avisor aux mogens de detruire este opinion dans le queblic. di un de vos inginier. remit étudier la question sur place, ala averail pour offer de dementer les bruits que La C' de st quentin es les intéresses cherchant à accrediter on ville; mais, à un autre coto, so crais que varis servier faire publier dans les journais du département, et partéculier ment dans le courrier de l'airne, à daon, une litre ou un article destine à viclairer Dopinion publique sur cette question, dans les nos cantons I ne sais pourquoi j'arais crue voir entre vos mains, au moment ou je voces ai quitte, le rapport des ingenieurs et la carte qui l'accompagnait; j'ai donc négligé d'en demander un pour vous; " vais tacher de le faire auprès de mes collègues. Le vous envoie ci joint le compte rendu de la séance, en ce qui concerne la gare de guise. Vas lettres ont été lues, mais le proces verbal de cette réance oublie de mentionner celle de vos lettres qui a rapport aux modifications de la raison 20 sociale qui a traile avec le département. lette question pourra être éclairere le 10 Mais prochain. procham.

La commission d'enquête pour l'emplacement de la gare "a ayant hommé so printent à Laon, pe ne puis vous le faire commaitre.

Némiller me tenir au courant de ce que vous camptet faire.

Orgrees, je vous prie, Monsceur,

L'assurance d'me parfaits consideration.